



Validation en mer Saint Aygulf

27 avril au 5 mai 2019

Bulletin d'inscription

Date limite d'inscription : 8 mars 2019

Contact			
Nom		Prénom	
Adresse			
Téléphone		email	

Nom et prénom des participants	Date de naissance : jj/mm/aaaa
	Né le :
	Né le :
	Né le :
	Né le :
Détails du séjour : (pension complète)	
	Nombre
	Total
Forfait N2 (8 nuits + 12 plongées)	820 €
Forfait N1 (4 nuits + 6 plongées) +16 ans	410 €
Forfait N1 (4 nuits + 6 plongées) -16 ans	350 €
Autonomes (8 nuits + 12 plongées)	700 €
Autonomes (4 nuits + 6 plongées)	300 €
	Total

Ci – joint l'ensemble des pièces demandées pour mon inscription

- 1 (ou 2 si plusieurs personnes) chèque(s) à l'ordre de : « *Les Mousquetaires des Mers* :

N° du chèque : Montant :

N° du chèque : Montant :

Annulation de votre part :
Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée si des frais de réservation ont déjà été engagés par le club.
Toute demande d'annulation de votre part devra être formulée par écrit et envoyée à :
Serge Frechet, Président des Mousquetaires des Mers, 41 rue de la Fontaine, 91640 Vaugrigneuse

Annulation de notre part :
Avant le début de la sortie, les sommes versées seront intégralement remboursées.
En cours, seules les activités non effectuées seront remboursées.
Le Président du Club se réserve la possibilité d'annuler cette sortie à tout moment.

Conditions de participation

1°/ La délivrance d'un brevet fédéral est subordonnée à la possession d'une licence FFESSM valide.

2° / Tous les stagiaires doivent être en possession :

- D'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la plongée sous marine de moins de douze mois, sauf si le club le possède déjà.
- D'une assurance en Responsabilité Civile (la licence Fédérale souscrite dans le club couvre le plongeur en RC). Les assurances complémentaires ne sont pas obligatoires, mais les stagiaires n'en possédant pas, n'ont aucun recours en cas d'accident qui n'engagerait pas la responsabilité d'un tiers.

3°/ Reconnaissance des risques (uniquement pour les adultes).

Je soussigné (e) (Nom Prénom) _____, certifie par la présente avoir été parfaitement averti et soigneusement informé des dangers inhérents à la plongée en scaphandre.

En signant, je certifie que je suis au courant de ces risques encourus.

- Je comprends et admet que la plongée à l'air comprimé, comporte des risques. La maladie de décompression, une embolie ou toute autre blessure due à la pression, peut survenir et un traitement en caisson hyperbare s'avère nécessaire.
- J'admets également que la plongée en apnée et la plongée en scaphandre, sont des activités demandant un effort physique, que je devrai me dépenser durant ce stage, et j'assume expressément tous les risques pouvant résulter d'un arrêt cardiaque, panique, hyperventilation, etc....

4°/ Les moniteurs peuvent à tous moments, annuler ou interrompre une plongée s'ils considèrent qu'il y a un danger quelconque. Ils peuvent aussi exclure partiellement ou définitivement un stagiaire si celui-ci a un comportement irresponsable pouvant être dangereux pour lui ou les autres stagiaires, sans aucune possibilité de remboursement.

**Je m'engage à respecter les horaires et l'organisation du stage, pour le bien être de chacun.
Je déclare avoir lu les conditions d'inscription, et y adhérer pleinement.**

Date & Signature. Précédé de la mention << Lu et approuvé >>

AUTORISATION PARENTALE POUR LES STAGIAIRES MINEURS

Je soussigné (Nom Prénom) _____
Agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur légal (*barrer les mentions inutiles*)
autorise mon enfant (Nom Prénom) _____
à pratiquer les différentes disciplines de plongée à l'air comprimé en milieu naturel et artificiel, de nage avec palmes en piscine et en rivière, d'apnée en milieu naturel et artificiel et plus généralement toutes les autres pratiques autorisées par l'ANMP, la FFESSM, PADI ainsi que les techniques de sauvetages et premiers secours de la protection civile et de la FFSS.
J'autorise le club à utiliser des photographies de mon enfant dans le cadre de la promotion de l'activité plongée. J'autorise également les membres du club à véhiculer mon enfant lors des déplacements et sorties organisées.
Les mineurs ne sont pris en charge que durant leurs activités, et aucune surveillance ne peut être pratiquée avant ou après celle-ci, à l'exception des voyages et sorties organisés. Je déclare en outre, m'être informé des risques encourus et j'accepte que les responsables du club des MDM autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.
Une autorisation manuscrite de sortie d'hôpital doit nous être remise avant le départ pour les sorties organisées par le club (à titre préventif).

Date & Signature. Précédé de la mention << Lu et approuvé >>